



Fédération culturelle de la  
Francophonie manitobaine

# GUIDE AU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA FCFM

## UNE INITIATIVE DE PATRIMOINE CANADIEN ET LE CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

Le guichet unique pour les membres



# 1. À PROPOS DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE PATRIMOINE CANADIEN ET DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

Les programmes « Développement des communautés de langue officielle » (PDCLO) et le « Fonds du Canada pour la présentation des arts » (FCPA) du Patrimoine canadien, ainsi que le « Fonds de soutien au fonctionnement » du Conseil des arts du Manitoba, sont des programmes qui fournissent un soutien financier à la Fédération culturelle de la Francophonie manitobaine (FCFM) et à ses membres, en vue de promouvoir et à renforcer la présence des arts, de la culture et du patrimoine en français au Manitoba.

---

## OBJECTIFS

Assurer le développement culturel et la diffusion artistique en français en ruralité

Susciter la collaboration régionale

Assurer une vitalité culturelle en ruralité

Faire rayonner la francophonie

Assurer le développement des compétences en matière de la diffusion artistique

Rehausser l'expérience artistique professionnelle

Accroître le développement professionnel

---

## 1. ADMISSIBILITÉ

Les demandeurs admissibles sont les membres, d'après la définition indiquée dans le [statut et le règlement adoptés le 23 novembre 2023](#), après avoir réglé leur cotisation et remis leur rapport d'appréciation de l'année précédente.

Puisque l'exercice financier de la FCFM est en lien avec l'exercice financier du gouvernement fédéral, « l'évènement » **doit se tenir entre le 1er avril et le 31 mars de l'année civile suivante**. Conséquemment les rapports d'appréciation et autres documents d'appui doivent être remis avant le Carrefour culturel dont la date est confirmée annuellement.

N.B. Vous trouverez à la page 4 la liste de suggestions d'exemples d'activités et d'évènements.

## 2. COLLABORATIONS

La collaboration en vue de réaliser « l'activité et/ou l'évènement » fait partie des valeurs communes. Vous trouverez à la page 7 une liste d'exemples de partenaires potentiels qui pourraient collaborer à la réalisation de votre « activité et/ou évènement ».

## 3. DOCUMENTATION

### Rapport d'appréciation

Pour le rapport d'appréciation, l'information devrait correspondre aux activités et/ou évènements mentionnés dans le formulaire de financement pour lesquels ils ont reçu un financement. Ainsi, la FCFM peut remplir le rapport final du ministère du Patrimoine canadien.

### Documents complémentaires

Des documents complémentaires comme des copies d'affiches, de programmes publicitaires, d'articles de journaux, de photos et de vidéos sont aussi nécessaires à fournir car ils permettent ainsi de célébrer les réussites, mieux comprendre les défis et les enjeux liés à la vitalité culturelle au rural au Manitoba en français.

## 4. RECONNAISSANCE

Dans le but de rejoindre le grand public, il est encouragé de promouvoir votre programmation dans les deux langues officielles. Il est également souhaité d'assurer une bonne visibilité des bailleurs de fonds, des partenaires et des commanditaires en utilisant leurs logos et/ou en inscrivant leurs noms à toute promotion, affiche, publication, tout bulletin communautaire et paroissial, et médias sociaux.

## 2. LISTE DE SUGGESTIONS

Les « activités et/ou événements » admissibles doivent, de manière générale, démontrer un impact direct et tangible en terme du développement de la culture et la diffusion artistique en français et doivent également favoriser la vitalité culturelle dans les communautés rurales francophones du Manitoba.

### ✓ ACTIVITÉS ET/OU ÉVÈNEMENTS ADMISSIBLES

#### Arts et spectacles

Chansons

Humour

Évènements de réseautage (tel le Contact Ouest)

Carrefour culturel

Expositions itinérantes d'arts visuels

Festival culturel mettant en vedette des artistes de divers domaines artistiques

Danse

Récital

Théâtre

Magie

Musique

#### Ateliers de formation/information

Dessins

Écriture (livre, pièce de théâtre)

Cours des métiers d'arts (tissage, courtepointe, tricot, broderie)

Peinture

Bulletin/infolettre, médias sociaux ou autres formes promotionnelles

Poterie

Cours de chant

Cours de danse

Cours d'instruments musicaux

Cours d'arts dramatiques

Sculpture ou autres

### X NON ADMISSIBLES

#### « Activités et/ou Évènements »

Camp d'été, cours de natation et autres « événements » de récréation et de loisirs (voir le programme Sport Canada)

Fête du Canada et la Saint-Jean-Baptiste (voir le programme Canada en Fête)

Atelier d'arts culinaires, mères-enfants et autres « événements » de promotion de la santé et du bien-être (voir l'Agence de la santé publique du Canada)

Évènements communautaires de « reconnaissance »

#### Frais non-admissibles

Dépenses de fonctionnement de bureau ou du comité: salaires, avantages sociaux, achat de meubles de bureau, location d'espace de bureau, frais d'adhésion, remboursement de déficit, immobilisation, frais de réception, voyages à l'extérieur du Canada

Fonds de dotation de bourse

Fonds communautaire

Activités à caractère sportif ou de loisirs et faisant référence à la consommation d'alcool et/ou d'évènements à caractère familial

---

Projection de films  
francophones

---

Arts oratoires

---

Arts graphiques

---

Séries de rencontres  
littéraires

---

Séries de films,  
vidéos et arts  
médiatiques

---

Pratiques exemplaires  
(gouvernance d'un  
comité, tenue de livre,  
médias sociaux)

### **Frais admissibles**

Honoraires – appui au comité (tenue de livres,  
cotisation, entente, rapport et rédaction de  
matériel de publicité/promotion)

---

Connexion permettant la diffusion virtuelle  
d'activités et d'évènements

---

Frais de transport pour le déplacement à un  
événement culturel, artistique ou patrimonial  
(Carrefour culturel FCFM, Contact Ouest RGE,  
Théâtre Cercle Molière, CCFM et Festival du  
Voyageur, Chiens de soleil/USB, Le 100 Nons,  
Maison des artistes)

---

Frais de matériaux requis pour une activité ou un  
événement (location, son, lumière, ou tout autre  
matériel requis pour l'activité ou l'évènement)

---

Frais de services d'un technicien

---

## CONTINUITÉ NON ADMISSIBLES

- X** Salons du livre, galas et concours

---

  - X** Activités d'autoprésentation (communiquez avec le Conseil des Arts du Manitoba et du Canada)

---

  - X** Activités de création ou de production (communiquez avec le Conseil des Arts du Manitoba et du Canada)

---

  - X** Tournées au Canada ou à l'étranger (communiquez avec le Conseil des Arts du Manitoba et du Canada)

---

  - X** Projets d'infrastructure, voir le Fonds du Canada pour les espaces culturels

---

  - X** Études de faisabilité, voir le Fonds du Canada pour les espaces culturels

---

  - X** Achat d'équipement spécialisé, voir le Fonds du Canada pour les espaces culturels

---

  - X** Activités soulignant spécifiquement la fête du Canada (le 1er juillet), la Journée nationale des autochtones (le 21 juin), la Saint-Jean-Baptiste (le 24 juin) ou la Journée canadienne du multiculturalisme (le 27 juin) (voir programme Le Canada en fête!)
- X** Les festivals et les activités qui reçoivent un soutien financier dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine

## LISTE DE PARTENARIATS POSSIBLES

✓ Les écoles en ruralité de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ainsi que des écoles de l'immersion, là où il ne se trouve pas d'école de la DSFM

---

✓ Les comités de développement communautaire du Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM)

---

✓ Le Réseau communautaire de la Société de la francophonie manitobaine

---

✓ La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) et ses membres

---

✓ La Coalition des centres de la petite enfance et les centres de la petite enfance

---

✓ Le 100 Nons

---

✓ Le Conseil jeunesse provincial

## LISTE DE PARTENAIRES FINANCIERS

✓ [Les caisses populaires de Caisse Groupe Financier](#)

---

✓ [Francofonds](#)

---

✓ [PassepART/FCCF](#)

---

✓ [Vice-Versa](#)

---

✓ [Conseil des arts du Manitoba « Artistes dans les collectivités »](#)

## FORMULAIRES

✓ [Renouveler la cotisation](#)

---

✓ [Remplir un formulaire d'octroi](#)

---

✓ [Compléter un rapport d'appréciation](#)